



*Uwo uri wese ubahirizwa*

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

**BULLETIN HEBDOMADAIRE**

*"Iteka n'Ijambo"*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 286 DU DU 4 AU 10 OCTOBRE 2021**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 8 personnes tuées dont 5 cadavres retrouvés et 3 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes et 2 mineurs tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt

comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur la justice, la gouvernance, l'environnement et des faits sécuritaires dont des attaques à main armée ayant emporté des vies humaines et des blessés.

## **LES GRANDS TITRES**

**I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

**II. DE LA GOUVERNANCE**

**III. DES FAITS SECURITAIRES**

**IV. DE L'ENVIRONNEMENT**

## CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.DU DROIT A LA LIBERTE.....</i>	<i>3</i>
<i>I.1.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</i>	<i>3</i>
<i>I.2.DE LA JUSTICE .....</i>	<i>3</i>
<i>II. DE LA GOUVERNANCE.....</i>	<i>3</i>
<i>III.DES FAITS SECURITAIRES .....</i>	<i>4</i>
<i>III.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>4</i>
<i>III.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS.....</i>	<i>4</i>
<i>III.3.DES REGLEMENTS DE COMPTE.....</i>	<i>5</i>
<i>III.4. DE LA JUSTICE POPULAIRE.....</i>	<i>5</i>
<i>III.5.AUTRES FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>5</i>
<i>IV. DE L'ENVIRONNEMENT .....</i>	<i>5</i>
<i>V.CONCLUSION.....</i>	<i>6</i>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>CDS</b>	: <i>Centre de Santé</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>FECABU</b>	: <i>Fraternité Evangélique du Christ en Afrique au Burundi</i>
<b>FVS-AMADE</b>	: <i>Famille Vaincre le SIDA, Association Amie de l'Enfance</i>
<b>OPJ</b>	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>
<b>SOSUMO</b>	: <i>Société Sucrière de Moso</i>

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

##### ***Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi***

En date du 6 octobre 2021, au marché de Tora, sur la sous-colline Rwiyaigiro, colline Mpota, commune Mugamba, province Bururi, Arcade Arakaza, résidant sur la colline Donge-Burasira, zone Kibezi de la même commune, a été arrêté par deux policiers de cette zone au moment où il venait de répondre à un appel téléphonique du chef de zone Kibezi, Cyprien Nibona. Selon des sources sur place, Arcade Arakaza a été conduit au cachot de la brigade en commune Mugamba. Des conflits fonciers opposant cette victime à un de ses voisins ont été à l'origine de son arrestation.

##### ***Un ancien membre de la Ligue Iteka arrêté en commune et province Bururi***

En date du 7 octobre 2021, vers 22 heures, tout près des bureaux de l'Association FVS-AMADE, au quartier Bururi, centre Agri, commune et province Bururi, Fidèle Nkurunziza, ancien membre de la Ligue Iteka, a été arrêté par le sous-commissaire provincial de Bururi, Janvier Ntakimazi. Selon des sources sur place, il a été arrêté après une dispute avec ce sous commissaire dans un bistrot appelé chez « Gisoda ». Il a été conduit menotté au cachot du poste communal de police avant d'être transféré le lendemain à la prison centrale de Bururi.

### **I.2. DE LA JUSTICE**

##### ***Une personne arrêtée pour viol en commune et province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 30 septembre 2021, Léopold Madebari, âgé d'environ 50 ans, directeur de l'ECOFO Muyaga I, résidant au

## **II. DE LA GOUVERNANCE**

##### ***Saisie de 300 pagnes frauduleux en commune Gitanga, province Rutana***

En date du 5 octobre 2021, vers 5 heures du matin, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, 300 pagnes importés en cachette en provenance de la Tanzanie par la voie de la ri-

##### ***Une personne arrêtée en commune Ndava, province Mwaro***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 2 octobre 2021, en zone Buziracanda, commune Ndava, province Mwaro, Elie, ancien militaire à la retraite et pasteur de l'Eglise FECABU, a été arrêté chez lui par Eliphase Niyongabo, responsable provincial du SNR de Mwaro. Selon des sources sur place, ce dernier avait arrêté Justin Igirukwigomba, fils d'Elie et représentant des élèves au Lycée Mwaro, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Selon les mêmes sources, Elie a été conduit au cachot du SNR à Mwaro et cette arrestation est liée à un message téléphonique envoyé par un ancien élève de ce lycée sur l'attaque qui a eu lieu au mois de septembre 2021 dans la localité de Cogo, commune Mugamba, province Bururi où un véhicule de type Fuso avait été attaqué et calciné par des gens non identifiés.

##### ***Une personne arrêtée en commune Mugamba, province Bururi***

##### ***Un ancien membre de la Ligue Iteka arrêté en commune et province Bururi***

##### ***Une personne arrêtée en commune Ndava, province Mwaro***

quartier Ndava, centre Cankuzo, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir violé sa travailleuse domestique, mère célibataire. Selon les mêmes sources, Léopold Madebari a avoué les faits lors d'un interrogatoire.

vière Maragarazi en passant par la SOSUMO, ont été saisis par des policiers. Selon des sources sur place, ces pagnes étaient amenés par Léopold Nzambimana et ce dernier a été conduit au cachot du poste de police de Rutana. Selon les mêmes sources, ces pagnes et le véhicule ont été conduits au commissariat provincial de police de Rutana.

### III. DES FAITS SECURITAIRES

#### III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, sur la colline Rutoke, zone Minyare, commune et province Cankuzo, un corps sans vie en décomposition de Christophe Ngendakumana, âgé d'environ 35 ans, a été retrouvé dans une brousse sur place, Christophe Ngendakumana était originaire de la colline Muyaga, zone, commune et province Cankuzo et avait été porté disparu en date du 21 août 2021. Selon les mêmes sources, un OPJ accompagné d'un conseiller de l'administrateur communal, Pasteur Niyonzima, s'est rendu sur les lieux pour faire un constat mais sa famille a refusé d'y aller en arguant que l'administration n'a rien fait pour l'aider à retrouver la victime. L'OPJ a ordonné les habitants de cette colline d'enterrer le corps mais la cause de cette mort n'a pas été con-

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo***

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Mishiha, province Cankuzo***

##### ***Un corps sans vie d'une femme retrouvé commune Kigamba, province Cankuzo***

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Mishiha, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 30 septembre 2021, sur la colline Rutoke, commune Mishiha, province Cankuzo, un corps sans vie de Gratien Niyonzima, âgé de 28 ans, résidant sur la colline Mwiruzi, zone Mugerera, commune Mishiha, province Cankuzo, a été retrouvé dans une savane, suspendu sur une branche d'arbre à l'aide d'une corde. Selon des sources sur place, sous commissaire Henry Frère Manisha, OPJ, s'est rendu sur les lieux et a indiqué que la cause de cette mort n'a pas été connue.

##### ***Un corps sans vie d'une vieille femme retrouvé en commune Kigamba, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 30 septembre 2021, sur la colline et commune Kigamba, province Cankuzo, un corps sans vie de Jacqueline Buzwizwi, âgée de 75 ans, a été retrouvé dans sa maison, suspendu à l'aide d'une corde. Selon des sources sur place, cette victime vivait seule dans la maison. Selon les mêmes sources, sous commissaire Henry Frère Manisha, OPJ, s'est rendu sur les lieux pour faire le constat des faits et il a indiqué qu'il n'y avait pas de signe de suicide.

#### III.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

##### ***Deux corps sans vies d'enfants retrouvés en commune Tangara, province Ngozi***

En date du 6 octobre 2021, vers 10 heures, sur la colline Ruyaga, zone Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, les corps sans vie de Nicaise Irakoze, âgé de 5 ans et de son frère Kévin Niyukuri, âgé de 4 ans, ont été retrouvés enterrés dans une même fosse dans une propriété de leur voisin, Pasteur Sindimwo. Selon des sources sur place, ces victimes qui portaient des blessures au niveau de la gorge et au niveau des côtes avaient été portées disparues, il y avait 3 jours. Selon les mêmes sources, Pasteur était le concubin de la mère des victimes. Pasteur Sindimwo et sa femme Judith Muhimpundu, leur fille Divine Nirere et Gérard Nyabenda, père des victimes, ont été arrêtés par des policiers pour des raisons d'enquête.

##### ***Un nouveau-né abandonné en commune Gisagara, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 28 septembre 2021, sur la colline Nyuro, commune Gisagara, province Cankuzo, un nouveau-né a été abandonné dans la brousse tout près du marché de cette colline par une mère non identifiée. Selon des sources sur place, ce bébé a été récupéré étant bien portant par une femme de cette colline.

##### ***Un nouveau-né abandonné en commune et province Kirundo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2021 indique qu'en date du 28



septembre 2021, sur la colline Nyange Bushaza, commune et province Kirundo, un nouveau-né a été abandonné par une mère non identifiée, dans la brousse, tout près du camp Mutwenzi. Selon des

sources sur place, ce bébé a été récupéré et conduit par Damien Nkurunziza, maçon de la localité, dans un orphelinat du centre des sœurs de Calcutta de la paroisse Kanyinya pour des soins.

### **III.3. DES REGLEMENTS DE COMPTE**

#### ***Une personne tuée en commune Tangara, province Ngozi***

En date du 9 octobre 2021, vers 21 heures, sur la colline Mashitsi, zone Nyagatovu, commune Tangara, province Ngozi, André Seruganda, âgé de 70 ans, a été tué poignardé par un homme non identifié au CDS de cette colline où il était en train d'être soigné. Selon des sources sur place, vers 18 heures de cette même journée, sur cette même colline, André avait été attaqué et blessé par Rémégie Nyabenda et avait été évacué au CDS Mashitsi. Selon les

mêmes sources, en date du 9 octobre 2021, Rémégie Nyabenda, Hilaire Mbanzendoro, Jean Riyazimana, Crescence Bikorimana et Stéphanie Ndi-hokubwayo ont été arrêtés tandis qu'en date du 10 octobre 2021, vers 14 heures, Rémy Nsavyingabo, habitant de la colline Mashitsi, a été arrêté chez sa sœur résidant sur la colline Rukongwa dans la même zone et a été conduit par des policiers au cachot de la zone Nyagatovu. La cause de cet assassinat était liée aux conflits fonciers et à la sorcellerie.

### **III.4. DE LA JUSTICE POPULAIRE**

#### ***Deux personnes mortes suite à une affaire de sorcellerie et de justice populaire en commune Nyanza-lac, province Makamba***

Dans la nuit du 7 octobre 2021, sur la colline Kiderege, zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, une prénommée Francine, résidant sur cette colline, est morte suite à une affaire de sorcellerie. Selon des sources sur place, un peu avant, la victime avait révélé qu'un prénommé Stéphane avait prédit sa mort avant le mariage. La famille de la victime a porté plainte auprès du chef de colline Kiderege contre Stéphane pour qu'il soigne la victime qui était à l'agonie sans succès. Selon les

mêmes sources, après la mort de Francine, des voisins dont des membres de la milice Imbonerakure en complicité avec Emmanuel Harimenshi, chef de zone Kazirabageni ont jeté des pierres à Stéphane ainsi qu'à son épouse et ils ont mis le feu sur leur maison. Stéphane a succombé à ses blessures en date du 9 octobre 2021, le matin. Ces faits ont eu lieu en présence des administratifs à la base dont des chefs collinaires et le chef de zone mais ces derniers ne sont pas intervenus. Signalons que Stéphane avait été accusé de sorcellerie et avait fui cette localité de peur d'être tué par des rebelles suite à la crise de 1993.

### **III.5. AUTRES FAITS SECURITAIRES**

#### ***Une femme albinos blessée en commune Giteranyi, province Muyinga***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 octobre 2021 indique qu'en date du 29 septembre 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Mugazo, colline Bisiga, commune Giteranyi, province Muyinga, Viana Nikiza, âgée de 40 ans, albinos, résidant sur la colline Giteranyi de la même commune, a été attaquée et blessée à coups de machette au niveau des bras, des épaules et du dos par

un homme non identifié. Selon des sources sur place, la victime répondait à un appel d'un homme non identifié et ce dernier lui a aspergé une substance qui l'a fait perdre connaissance. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite par force dans une bananeraie où elle a été attaquée et elle a été sauvée par l'intervention des passants. Ces derniers ont évacué cette victime vers l'hôpital de Giteranyi.

### **IV. DE L'ENVIRONNEMENT**

#### ***Des cultures endommagées par la grêle en commune et province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 octobre 2021 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> octobre 2021, sur la colline Murehe, zone Minyare, com-

mune et province Cankuzo, des cultures de bananiers, de manioc, de haricots et de maïs ont été endommagées par une pluie mélangée de la grêle. Selon des sources sur place, ces cultures endommagées par cet aléa climatique appartenaient à environ 360 ménages.

## *V. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines et des blessés dans certaines localités du pays. allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés à la justice, à la gouvernance, à l'environnement et aux

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.